

Enseignante ou enseignant

École primaire et secondaire - CSSPO

Poste régulier et contrat - Champ 01 Adaptation scolaire et classe TSA

Concours E-019

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu de travail : Territoire du Centre de services scolaire du Portages-de-L'Outaouais.
- Date d'entrée en fonction : Année scolaire 2023-2024.
- Salaire annuel : 46 527 \$ \$ à 92 027 \$, selon l'expérience et la qualification.

AVANTAGES SOCIAUX

- Conciliation travail-famille (congé pour la période d'été, des fêtes et la semaine de relâche);
- Régime de retraite avantageux;
- Assurances collectives avantageuses;
- Télémédecine;
- Programme d'aide aux employés;
- Programme de formation continue pour les employés;
- Possibilité d'avancement remarquable;

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Faire parvenir les documents suivants à l'adresse suivante :

enseignants.srh@csspo.gouv.qc.ca

- Lettre de présentation avec le numéro de concours désiré;
- Curriculum Vitae;
- Diplôme universitaire si obtenu;
- Relevés de notes universitaire.

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

La tâche de la personne enseignante comporte notamment la préparation des cours et des leçons, la transmission de connaissances et l'évaluation des élèves selon les programmes autorisés par le ministère de l'Éducation du Québec auprès des élèves du primaire et du secondaire.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne enseignante en adaptation scolaire est généralement responsable d'un seul groupe d'élèves et enseigne différentes matières en cohérence avec les programmes suivants :

- Programme destiné aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages ou handicapes;
- Compétences axées sur la participation sociale;

PRINCIPALES TÂCHES

- Planifier les apprentissages des élèves;
- Préparer les outils d'apprentissage des élèves;
- Offrir les séances de cours aux élèves;
- Apprécier le rendement et le progrès aux élèves;
- Collaborer avec les parents d'élèves et le personnel de l'école afin de servir les besoins individuels de l'élève;
- Organiser des activités éducatives, culturelles, récréotouristiques, sportives, sociales;
- Travailler en équipe (TES-PEH-Infirmière-Psychoéducateur) dans la mise en œuvre du plan d'intervention des élèves.

Qualifications requises

- Être titulaire d'une autorisation d'enseigner au Québec valide : brevet d'enseignement, permis d'enseigner ou autorisation provisoire;
- Avoir une preuve de réussite du test de français : SEL, CÉFRANC ou TECFÉE.